

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

# ***Les WC et les avaloirs de voiries ne sont pas des poubelles***

Vider de l'huile de friture dans l'évier ou jeter des lingettes et des restes de peinture dans le WC sont de mauvais réflexes, tant pour l'environnement que pour les canalisations qui risquent de se boucher. Sans compter les réactions chimiques inattendues en cas de mélange de produits incompatibles... L'intercommunale Ipalle rappelle que si les évacuations des eaux usées mènent à l'égout, il est toutefois interdit de s'y débarrasser de ses déchets, pour lesquels il existe en outre des filières adéquates et beaucoup moins onéreuses pour la collectivité, c'est-à-dire nous tous.



*On ne peut pas y déverser n'importe quoi !*

Les eaux usées sont dirigées vers les stations d'épuration : si on y jette n'importe quoi, ces dernières rencontrent de grandes difficultés avec à la clé un coût pour le citoyen. Et en cas de fortes pluies, avec un réseau d'égouttage obstrué, les eaux se retrouvent alors refoulées vers les voiries et les habitations.

Pour les lingettes, cotons démaquillants, serviettes et tampons hygiéniques, préservatifs, cotons-tiges, cure-dents : le bon geste, c'est la poubelle ! Et ceci même pour les lingettes qualifiées de « biodégradables » qui n'ont en réalité pas le temps de se dégrader dans les canalisations et finissent par les obstruer. Le rouleau de papier toilette est vide ? Triez-le avec les autres papiers/cartons. Les restes de médicaments (gélules, comprimés, sirops) doivent être retournés à la pharmacie.

Les huiles de fritures ou de moteurs et les produits toxiques comme le white spirit, les fonds de peinture, les pesticides, les solvants, etc., doivent quant à eux être déposés au recyparc.

Attention aussi aux fuites accidentelles de mazout de chauffage, provoquant des vapeurs toxiques : vérifiez régulièrement l'état de votre cuve.

Enfin, Ipalle propose des alternatives aux produits agressifs sur un site internet pratico-pratique : [www.moinsdedechetsdangereux.be](http://www.moinsdedechetsdangereux.be).

### **POUR TOUTE INFORMATION :**

IPALLE – Service Communication

Chemin de l'Eau Vive, 1 7503 FROYENNES

Tél : 069/84.59.88 Fax : 069/84.51.16

E-mail : [info@ipalle.be](mailto:info@ipalle.be) Site web : [www.ipalle.be](http://www.ipalle.be)